

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La petite ville
est assise au bord
de la plaine*

Ce livre est publié dans la collection *Mono-graphies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 795 titres à ce jour. « La petite ville, écrit l'auteur, est assise au bord de la plaine, à l'entrée du val de Clévieu, là où prend naissance le chemin du Valais. Une place publique, où viennent déboucher cinq à six ruelles, occupe le centre ; on y remarque un grand tilleul, la halle, un castillet du XVII^e siècle, une belle fontaine. L'église, du XVI^e siècle, un peu basse, est flanquée d'une épaisse tour carrée portant à son clocher le plus beau bourdon du diocèse après celui de Notre-Dame d'Annecy. Les maisons, veuves de leurs bourgeois, cou-



vertes en ardoises ou en bardeaux, sont, pour la plupart, à un seul étage, avec les rez-de-chaussée ensablés par les anciennes crues du torrent. Modeste, en fait de monuments élevés par la main des hommes, le pays offre au spectateur la richesse des prés-bois et les magnificences du paysage. Au Moyen Âge, le bourg de Samoëns possédait un château, un grand châtelain, des maisons-fortes de domaine privé, avec plusieurs familles de noblesse féodale. Il aura, ensuite, avec ses franchises municipales et commerciales, une nombreuse bourgeoisie. »

Bientôt réédité

HISTOIRE DE SAMOËNS

(HAUTE-SAVOIE) 1167-1792

par Hippolyte
TAVERNIER

Une notoriété importante
entre le XVI^e et le XVIII^e siècle

L'intérêt touristique qu'a su développer la commune de Samoëns au XX^e siècle, ne saurait faire oublier son importance aux temps anciens, grâce à ses franchises, ses bourgeois, sa collégiale et ses confréries. Pendant de longs siècles, elle constitua un centre important pour la vie économique, religieuse et culturelle du Faucigny. Peuplé depuis l'antiquité gallo-romaine, le bourg fut mentionné pour la première fois dans un document écrit, en 1167,

à l'occasion d'un différend avec les religieux de l'abbaye de Sixt. C'est en fait toute son histoire médiévale qui fut marquée par des litiges avec les monastères voisins, les montagnards contestant la tutelle matérielle et spirituelle dont les religieux étaient investis. Le jugement du duc Amédée III mit fin à la querelle, en 1438, octroyant aux habitants la propriété de plusieurs massifs montagneux. Une chevauchée des troupes bernoises, en 1476, détruisit entièrement Samoëns. Les habitants mirent plusieurs décennies à reconstruire leur village mais ils surent lui conférer une notoriété importante entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. La force économique et sociale des maçons et des tailleurs de pierre qui partaient travailler dans des provinces souvent très éloignées, joua un rôle considérable dans son évolution.

Les chroniques des montagnes et les chartes princières

Hippolyte Tavernier se consacre d'abord aux années allant de 1100 à 1300, avec les princes et les moines, les donations, saint Bernard au val d'Aulps, les pâtres albergataires ; puis de 1300 à 1400, avec la cure, les Lucinge, le château de Montagnier, Hugues Dauphin, le col de la Golaise, les familles Pontverre et Menthon et Amédée VI à Samoëns. La période de 1400 à 1500 aborde les petites glanes, M. Popon, les chroniques des montagnes et les chartes princières, la guerre en Valais, les bergers de Rontine, la chapelle de Gimbel et le cimetière burgonde, l'église de Morillon. L'auteur évoque ensuite, de 1500 à 1600, la reconstruction de l'église, l'origine des Gex, les franchises et la bourgeoisie, les armoiries, la fondation de la collégiale, le procès avec l'abbaye de Sixt et l'invasion berno-genevoise. De 1600 à 1700, l'étude porte sur le baron de Saint-Christophe, saint François à Samoëns, les mœurs et l'industrie, la grande cloche, l'hôpital Ducis et le doyen Dusaughey. La dernière période, de 1700 à 1792, est consacrée au marquisat, à l'abolition des droits féodaux, à Madeleine de Grenaud, aux derniers affranchissements, à l'administration communale et aux écoles et au collège. Deux chapitres sont ensuite dédiés d'une part à l'évêque Biord et au cardinal Gerdil, aux deux familles et aux œuvres du cardinal ; d'autre part au colonel Juradoz et sa fille et aux derniers jours de l'abbaye de Sixt et de la collégiale de Samoëns. L'auteur complète son étude par la reproduction de nombreux documents comme l'albergement de la montagne de Cuidex, et celui du four banal, la liste des châtelains, le contrat entre Amédée VI et ceux de Samoëns, les chartes de franchises, les bulles d'érection de la collégiale, la liste des soldats en 1589, l'ordonnance de saint François de Sales, le contrat d'entrée en religion de Jean-François Gerdil.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2799 TITRES

24 TITRES SUR LA
HAUTE-SAVOIE

Renseignements au
03 23 20 32 19

HISTOIRE DE SAMOËNS (HAUTE-SAVOIE)

Hippolyte Tavernier privilégie l'angle sociologique pour présenter et étudier l'histoire de Samoëns à travers le temps. Pour chacune des périodes évoquées, il reconstitue l'évolution de la société, analysant les faits et les comportements humains. Alors que deux grandes familles, les Pontverre et les Menthon, viennent s'installer dans la bourgade montagnarde, le XIV^e siècle est marqué par l'annexion de la baronnie de Faucigny, d'abord au royaume de France, puis au comté de Savoie. Même si elle n'entraîne pas immédiatement une modification des institutions locales, cette incorporation améliore les rapports de commerce et le bon voisinage avec les vallées limitrophes. L'auteur explique ensuite pourquoi, malgré les événements tragiques que subit Samoëns au XV^e siècle, ces années laissent une trace féconde, grâce aux contrats solennels et aux chartes souveraines qui déterminent les droits du maître direct et ceux des usagers, sur les précieuses ressources que sont les alpages et les forêts. Au siècle suivant, partagé entre la féodalité qui s'achève et l'âge moderne qui apparaît, tous les éléments sont en place pour susciter l'émergence de la bourgeoisie, nouvelle classe d'hommes qui « seront les premiers à appeler les réformes utiles à la masse des habitants, à en favoriser l'établissement ». Le XVII^e siècle apparaît donc, pour l'auteur, comme un aboutissement des luttes des générations précédentes. Chacun peut jouir des institutions libérales que ces dernières ont mises en place ; le « travailleur honnête » peut s'intégrer dans cette nouvelle classe sociale privilégiée « comme récompense d'une bonne vie » ; la population augmente au même rythme que prospèrent les arts industriels ; les enfants de parents hier encore taillables peuvent accéder aux professions libérales. Et si les conflits ont été nombreux, avec l'abbaye de Sixt notamment, Hippolyte Tavernier montre que la collégiale a constamment accompagné la transformation du petit village en ville. Signes de cette évolution constante de la société, les *obligations de l'instituteur et le règlement scolaire, d'après les volontés du fondateur* de l'école en 1717, renferment quelques articles difficiles à appliquer de nos jours.

Réédition du livre intitulé *Histoire de Samoëns (Haute-Savoie), 1167-1792*, paru en 1891.
Réf. 1220-2799. Format : 14 x 20. 308 pages. 38 € Parution : mars 2009.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2009
1220-2799

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | | Téléphone (obligatoire) : | | | | | Signature : _____

Je commande « HISTOIRE DE SAMOËNS (HAUTE-SAVOIE) » :

ex. au prix de 38 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2009 (352 pages)
- 2 780 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.